

repères

Les bonnes adresses

PEF. Pôle Emploi-Formation.

5, rue Lucien Salette, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30. 04 67 18 50 64.

Le PEF regroupe les services de l'ANPE, de la MLI et du PEJ (Point Ecoute Jeunes).

PIJ. Point Info Jeunes.

Maison Voltaire, parc Victor Hugo. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. 04 67 18 50 84.

Documentation et Point Cyb. Consultations Internet gratuites sur inscription.

CCAS. Centre Communal d'Action Sociale.

Maison de la Solidarité. Avenue Jean Moulin. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 04 67 18 50 03.

Le CCAS gère le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes), un dispositif d'aide ponctuelle, notamment dans le domaine de projets professionnels.

CinéMistral. Rue Frédéric Mistral. 04 67 18 50 87

Bibliothèque. Rue du Député Lucien Salette. 04 67 18 50 06

Skatepark. Av. du 81^e régiment d'infanterie.

Piscine Municipale Joseph-Di-Stefano. Chemin de la Calade. 04 67 48 22 67



Grâce aux chantiers d'insertion initiés par la Ville, un module de skate de 8 m sur 10 vient d'être réalisé, sur un skatepark entièrement rénové.

L'emploi au bout du chantier

Quand on a pas ou peu de formation et d'expérience, l'insertion professionnelle peut être particulièrement difficile et lente. Malgré le jeune âge, le danger de l'exclusion et de la marginalisation existe. La Ville et ses partenaires, le Conseil général et l'Etat, conçoivent et co-financent des chantiers d'insertions, pour remettre le pied à l'étrier à ceux qui en ont besoin.

Les objectifs

Ces chantiers visent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, financières ou encore de santé. Ce dispositif apporte un soutien social et médical, et met en situations réelles de travail et de formation. Dans ces conditions, il est plus facile de reprendre confiance en soi. En travaillant à heure fixe et régulière, les bénéficiaires redécouvrent des gestes simples de travail et développent leurs capacités

d'autonomie et d'initiatives. A l'arrivée, ils définissent ainsi, ou précisent, un véritable projet professionnel.

Des exemples

Les travaux d'entretien et d'aménagement du skatepark ont commencé en avril 2005, pour s'achever ce mois-ci. Dix personnes y ont travaillé. A la fin du chantier, encadré par l'organisme Passerelles, un CDI, un CDD et un contrat de professionnalisation ont été signés. Trois autres entrées en formations qualifiantes ont été définies. Parallèlement, un autre chantier d'aménagement et de création d'espaces verts a été réalisé l'année dernière. Sur les 13 salariés formés à cette occasion par l'organisme OREA, un CDI et 6 CDD ont été signés. Deux autres personnes sont entrées en formations qualifiantes.

« Des chantiers efficaces pour remettre les jeunes dans le circuit »

Patricia Martin
Maire-Adjointe déléguée
à l'Economie et l'Emploi